

SYNDICAT GENERAL

TRAVAILLEURS PORTUAIRES

Du Port du Havre

www.cgt-gpmh.com

Le Havre, le 17 Avril 2020

Camarades,

Suite aux discussions que nous avons eu avec la direction, nous avons obtenu les dispositions suivantes concernant les règles de paiement des salaires, selon votre position pendant cette période de confinement, afin que vous ne soyez pas impactés financièrement en plus de l'impact psychologique que génère la situation de pandémie dans laquelle nous sommes :

- Les salariés présents sur site ou en télétravail seront payés normalement par le GPMH selon les modalités liées à vos organisations de travail
- Les salariés en garde d'enfants, en contamination ou en suspicion COVID ainsi que les salariés considérés personnes fragiles (Affection Longue Durée déclarée et maternité >6 mois), seront pointés en maladie avec le maintien des Eléments Variable sur la base des trois derniers mois. Le calcul se fera à l'identique des congés payés (sur la base du 10^{ème}) avec le maintien de l'ensemble des Eléments variables à l'exception de ceux liés à des frais professionnels (Paniers, IK ...)
- Les salariés considérés personnes fragiles sans arrêt maladie seront pointés en Activité Partielle et payés dans les mêmes conditions que le point cité au-dessus
- Les salariés en arrêt maladie, autre que pour le COVID, seront payés en maladie
- Les salariés maintenus à domicile sans possibilité de télétravail seront considérés et payés en Activité Partielle soit 70% du salaire complété à 100% par le GPMH avec le maintien des cotisations Retraites supplémentaires, complémentaires, prévoyance, mutuelle et pénibilité.

Nous serons bien entendu vigilants sur la mise en place de ces mesures. Nous restons à votre disposition pour toutes interrogations ou intervention vers la direction si vous constatez une anomalie sur vos prochains salaires.

Soyez conscients du haut niveau de ces dispositions négociées par votre syndicat qui permettront à chacun d'entre vous de passer cette difficile période avec un peu moins de difficulté.

Cela n'est malheureusement pas le cas dans de nombreuses autres entreprises.

PRENEZ SOIN DE VOUS

Le Secrétaire Général
L. DELAPORTE



Pour info et affichage